



ArcelorMittal

Communiqué de presse

ARCELORMITTAL ET NUNAVUT IRON ANNONCENT LA PRISE DE LIVRAISON DE PLUS DE 90 % DES ACTIONS DE BAFFINLAND ET PROLONGENT L'OFFRE JUSQU'AU 17 FÉVRIER 2011

TORONTO, LE 7 FÉVRIER 2011 / LUXEMBOURG, LE 7 FÉVRIER 2011 – ArcelorMittal et Nunavut Iron Ore Acquisition Inc. (« **Nunavut Iron** » et, avec ArcelorMittal, « **initiateurs** ») ont annoncé qu'elles avaient pris livraison d'un nombre additionnel de 89 710 019 actions ordinaires (« **actions ordinaires** ») de Baffinland Iron Mines Corporation (« **Baffinland** ») aux termes de leur offre en cours (« **offre** ») de 1,50 \$ CA l'action ordinaire et de 0,10 \$ CA le bon de souscription visant l'achat d'actions ordinaires émis en vertu d'un acte de fiducie daté du 31 janvier 2007 (« **bons de souscription de 2007** ») de Baffinland.

Les actions ordinaires additionnelles dont il a été pris livraison, avec les actions ordinaires détenues par les initiateurs, représentent plus de 90 % des actions ordinaires en circulation avant dilution (ou environ 89 % des actions ordinaires en circulation, dans le cours et après dilution).

Les initiateurs ont également annoncé qu'ils avaient pris livraison de 1 862 806 bons de souscription de 2007 additionnels aux termes de l'offre. Les bons de souscription de 2007 additionnels dont il a été pris livraison, avec les bons de souscription de 2007 détenus par les initiateurs, représentent environ 76 % des bons de souscription de 2007 en circulation.

Afin d'offrir aux porteurs de titres de Baffinland qui n'ont pas encore déposé leurs titres une dernière occasion d'accepter l'offre et de recevoir promptement le règlement de leurs actions ordinaires et bons de souscription de 2007, les initiateurs ont annoncé que la période d'acceptation de l'offre a été prolongée jusqu'à 11 h 59 le 17 février 2011 (« **heure d'expiration** »). Les actions ordinaires et les bons de souscription de 2007 déposés en réponse à l'offre seront pris en livraison promptement avant l'heure d'expiration. Le règlement de ces titres pris en livraison sera effectué dans les trois jours ouvrables suivant leur prise de livraison. Les porteurs de titres sont priés de déposer leurs actions ordinaires et bons de souscription de 2007 restants en réponse à l'offre dès que possible et, dans tous les cas, avant l'heure d'expiration pour recevoir promptement le règlement de leurs titres de Baffinland.

Les porteurs de bons de souscription visant l'achat d'actions ordinaires émis en vertu d'un acte de fiducie daté du 10 décembre 2009 entre Baffinland et Services aux Investisseurs Computershare Inc., à titre d'agent pour les bons de souscription (« **bons de souscription de 2009** »), sont priés d'exercer sans délai leurs bons de souscription de 2009 afin d'acquérir des actions ordinaires assez longtemps avant l'heure d'expiration pour leur permettre de déposer leurs actions ordinaires conformément aux modalités de l'offre, comme il est décrit dans la note d'information relative à l'offre, en sa version modifiée et complétée (« **note d'information** »).

Après l'heure d'expiration, les initiateurs ont l'intention de réaliser une ou plusieurs opérations de deuxième étape, comme il est décrit dans la note d'information, afin d'acquérir le reste des actions ordinaires (dans le cours et après dilution) et des bons de souscription de 2007. Le moment et les détails de toute opération de ce genre dépendront nécessairement de divers facteurs, comme il est expliqué dans la note d'information; toutefois, aux termes de cette ou de ces opérations, la totalité des actions ordinaires et des bons de souscription de 2007 seront obligatoirement acquis au même prix de 1,50 \$ l'action ordinaire et de 0,10 \$ le bon de souscription de 2007 qu'aux termes de l'offre. La réalisation de cette ou de ces opérations pourrait prendre jusqu'à 60 jours à compter de l'expiration de l'offre. Par conséquent, les porteurs de titres de Baffinland devraient savoir que s'ils déposent leurs titres en réponse à l'offre, ils en recevront promptement le règlement, tandis que s'ils ne déposent pas leurs titres en réponse à l'offre et qu'une ou plusieurs opérations de deuxième étape sont réalisées, bien que les actions ordinaires et bons de souscription de 2007 seront acquis au même prix qu'aux termes de l'offre, le règlement n'interviendra qu'après la réalisation de cette ou de ces opérations.

L'avis de prolongation relatif à la prolongation de l'offre sera envoyé par la poste aux porteurs de titres de Baffinland sans délai et pourra être consulté sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les services de Georgeson Shareholder Communications Canada Inc. ont été retenus à titre d'agent d'information relativement à l'offre. Services aux Investisseurs Computershare Inc. agit à titre de dépositaire aux fins de l'offre. Toutes les questions et demandes d'aide ou d'autres renseignements sur la façon de déposer les actions ordinaires ou les bons de souscription de 2007 en réponse à l'offre, ainsi que les demandes en vue d'obtenir des exemplaires des documents mentionnés ci-dessus, peuvent être faites auprès de l'agent d'information, au numéro 1-888-605-7641 ou par courriel à l'adresse askus@georgeson.com ou auprès du dépositaire au numéro 1-800-564-6253 (en Amérique du Nord) ou 1-514-982-7555 (outre mer), ou par courriel à l'adresse corporateactions@computershare.com. Les porteurs de titres dont les actions ordinaires ou les bons de souscription de 2007 sont immatriculés au nom d'un courtier en valeurs, d'une banque, d'une société de fiducie ou d'un autre prête-nom devraient communiquer avec ce prête-nom pour obtenir de l'aide quant au dépôt de leurs actions ordinaires et bons de souscription de 2007 en réponse à l'offre.

Le présent document contient des informations et déclarations prospectives au sujet d'ArcelorMittal et de ses filiales. Les informations prospectives peuvent être identifiées à travers l'emploi des termes « croire », « s'attendre à », « anticiper », « cibler » ou toute autre expression similaire. La direction d'ArcelorMittal considère que les anticipations reflétées par ces informations prospectives sont raisonnables; toutefois, l'attention des investisseurs et des porteurs de titres émis par

ArcelorMittal est attirée sur le fait que les informations et les déclarations prospectives sont sujettes à plusieurs risques et incertitudes, qui sont eux-mêmes difficiles à prévoir et généralement en dehors du contrôle d'ArcelorMittal et qui peuvent entraîner des différences importantes entre les résultats et les développements effectivement réalisés et les résultats et les développements mentionnés, suggérés ou anticipés dans ces déclarations et informations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent ceux qui sont présentés et discutés dans les documents qui ont été ou seront déposés et enregistrés par ArcelorMittal auprès de la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis d'Amérique (la « SEC »), y compris notamment le Rapport Annuel inclus dans le Document 20-F d'ArcelorMittal relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 déposé auprès de la SEC. ArcelorMittal n'est soumise à aucune obligation de publier des mises à jour de ces informations prospectives, que ce soit en raison d'informations nouvelles, d'événements récents ou pour toute autre raison.

À propos d'ArcelorMittal

ArcelorMittal est le numéro un mondial de la sidérurgie, avec une présence dans plus de 60 pays.

ArcelorMittal est leader sur tous les principaux marchés sidérurgiques mondiaux, y compris l'automobile, la construction, l'électroménager et l'emballage. La Société est un acteur de premier plan dans les domaines de la R&D et de la technologie et elle dispose d'importantes ressources propres de matières premières et d'excellents réseaux de distribution. Son dispositif industriel réparti dans plus de 20 pays sur quatre continents lui permet d'être présente sur tous les marchés clés de l'acier, tant dans les économies émergentes que dans les économies développées.

Grâce à ses valeurs fondamentales que sont le développement durable, la qualité et le leadership, ArcelorMittal s'engage à agir de manière responsable à l'égard de la santé, de la sécurité et du bien-être de son personnel, de ses co-traitants et des communautés au sein desquelles la Société opère. Son engagement porte également sur la gestion durable de l'environnement. ArcelorMittal joue un rôle de premier plan dans les efforts du secteur pour mettre au point des processus de production sidérurgique innovants et se consacre activement à la recherche et au développement de technologies et de solutions sidérurgiques qui contribuent à lutter contre le changement climatique.

Les chiffres financiers clés d'ArcelorMittal pour 2009 font ressortir un chiffre d'affaires de 65,1 milliards de dollars et une production de 73,2 millions de tonnes d'acier brut, soit environ 8 % de la production mondiale d'acier.

Les actions d'ArcelorMittal sont cotées sur les marchés de New York (MT), Amsterdam (MT), Paris (MT), Bruxelles (MT), Luxembourg (MT) et sur les bourses espagnoles de Barcelone, Bilbao, Madrid et Valence (MTS).

Pour plus d'informations rendez-vous sur www.arcelormittal.com.

À propos de Nunavut Iron et Iron Ore Holdings, LP

Nunavut Iron a été constituée en société sous le régime des lois du Canada le 27 août 2010 et appartient en propriété exclusive à Iron Ore Holdings, LP.

Iron Ore Holdings, LP est une société en commandite constituée sous le régime des lois du Delaware et appartient à Bruce Walter, président du conseil de Nunavut Iron, à Jowdat Waheed, président et chef de la direction de Nunavut Iron, et à des fonds gérés par The Energy & Minerals Group. The Energy & Minerals Group est une société privée d'investissement qui offre une famille de fonds dont l'actif sous gestion totalise plus de deux milliards de dollars américains et qui investit dans les secteurs de l'énergie et des minéraux.

ArcelorMittal – Relations Investisseurs

Europe	+325 4792 2484
Amériques	+1 312 899 3569
Investisseurs individuels	+352 4792 2434
SRI	+44 203 214 2854
Obligataires / Entités de crédit	+33 171 92 10 26

Contact information ArcelorMittal Corporate Communications

E-mail: press@arcelormittal.com

Téléphone : +352 4792 5000

ArcelorMittal Corporate Communications

Giles Read (Directeur des Relations Média)	+44 20 3214 2845
Arne Langner	+352 4792 3120
Lynn Robbroeckx	+44 20 3214 2991

Royaume-Uni
Maitland Consultancy:
Rebecca Mitchell / Martin Leeburn +44 20 7379 5151

France
Image 7
Sylvie Dumaine / Anne-Charlotte Creach +33 1 5370 7470